



COMMUNE DE LA FARE EN CHAMPSAUR
Conseil Municipal

COMPTE-RENDU de la séance du 29 avril 2025

**Le procès-verbal complet de la séance est affiché à l'accueil de la mairie,
et disponible sur son site Internet : mairie-la-fare-en-champsaur.fr**

Présents : 8 - Benoît CONSEIL, Yves DESBORDES, Guillaume IVALDY, Nathalie JEAN, Noah LEMARIE, Olivia MAZET, Laurie SERRES, Jean-Paul ZIGLIARA.

Absents : Alexandrine COUTINHO, Christian DOL, Ariane SILHOL.

Procurations : Ariane SILHOL qui a donné procuration à Nathalie JEAN.

Christian DOL qui a donné procuration à Benoît CONSEIL.

Secrétaire de séance: Noah LEMARIÉ.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 8 avril 2025.

Le PV est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur le Maire propose deux délibérations à rajouter à l'ordre du jour :

- Demande de subventions Voirie communale 2025 auprès du Conseil Départemental 05.
- Achat d'une parcelle et signature d'une convention tripartite.

La modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Les points à l'ordre du jour sont abordés successivement.

Mise à jour du tableau des effectifs (DE 2025 054)

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de faire le point sur le tableau des effectifs, du fait de la création des nouveaux emplois et des différents mouvements de personnel.

Le tableau des effectifs s'établit donc, comme suit, à compter du 01/05/2025 :

Cadre d'emplois	Catégorie	Grades sur lesquels ont été nommés les agents	Tableau des effectifs au 01/05/2025	Quotité de temps de travail	N° de la délibération créant le poste
Filière Administrative					
Rédacteur	B	Rédacteur territorial	0	35H	2025_028
Adjoint Administratif	C	Adjoint Administratif Principal 1ere Classe	1	17.5H	2024-051
Adjoint Administratif	C	Adjoint Administratif	1	30h00	2025_028
Filière Technique					
Agent de maîtrise	C	Agent de maîtrise principal	1	35H	2025_026
Adjoint technique	C	Adjoint technique	1	35H	23mars2007
Adjoint technique	C	Adjoint technique	1	35H	2025_027
Adjoint technique	C	Adjoint Technique	1	22H24	2022-064
Filière Sociale					
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	C	ATSEM Principal 2ème Classe	1	22H24	2024-050
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	C	ATSEM Principal 2ème Classe	0	28H	2022-060

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de valider ce dernier tableau.

Ce tableau mis à jour doit l'être obligatoirement après des mouvements de personnels, création de poste ...

Il permet de recenser les postes ouverts pour la collectivité.

Demande de subventions Terrain multisports " Citystade" (DE 2025 055)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un projet de terrain multisport " citystade " avait été évoqué lors des mandatures précédentes mais qu'il n'avait pas abouti, il propose de reprendre ce projet.

Après avoir présenté le projet aux membres du conseil municipal ainsi que les devis s'y rapportant, à savoir celui du terrassement, du goudronnage et celui du terrain multisport avec but brésiliens et gazon synthétique.

Les montants des travaux s'élèvent à 83 316 € HT.

Ce projet de terrain multisport est susceptible de bénéficier d'une subvention d'Etat, d'une aide du Département et de la Région.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Montant prévisionnel	Taux
<i>Financements publics sollicités</i>		
Etat	41 658.00 € HT	50 %
Région	8 331.60 € HT	10 %
Département	16 663.20 € HT	20 %
<i>Auto-financement</i>		
Fonds propres	16 663.20 € HT	20%
Emprunt		
Total HT	83 316.00 € HT	

Les demandes de subventions vont être déposées rapidement.

Représentants au SIEPC et TE05 (DE 2025 056)

Monsieur le Maire indique au Conseil qu'il convient de désigner un nouveau représentant de la commune au SIEPCV (Syndicat Intercommunal d'Eclairage Public du Champsaur-Valgaudemar) ainsi qu'à Territoire d'Energie 05.

Il convient de désigner un titulaire et un suppléant

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal

DECIDE de désigner :

- titulaire : **CONSEIL Benoît**

- suppléant : **LEMARIÉ Noah**

Tarifs location salle polyvalente au 1er septembre 2025 (DE 2025 057)

M. le Maire présente au Conseil la proposition de tarifs concernant la location de la salle polyvalente à compter du 1er septembre 2025.

	WEEKEND (du vendredi soir au Dimanche soir)		JOURNÉE (8h-19h)	
	Eté (1er /05 au 30/09)	Hiver (1er/10 au 30/04)	Eté (1er /05 au 30/09)	Hiver (1er/10 au 30/04)
Habitants commune	75 €	100 €	15 €	20 €
Habitants hors commune	200 €	250 €	80 €	100 €
Séance de 1 à 2h				
Associations communales ou à retombées communales	10 €			
Associations hors cadre	20 €			

Une caution de 200€ est demandée pour l'ensemble des locations.

Révision bail et loyer de la location d'un garage communal (DE 2025 058)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un garage, situé au sous-sol du 12 route de Grenoble, est actuellement en location. Après analyse des consommations d'électricité, il propose de réviser le montant du loyer et de revoir le bail de location en bail annuel à compter du 1er juin 2025 date de fin du bail en cours.

Monsieur le Maire propose d'établir un nouveau bail annuel reconductible et de fixer le montant de la location à **50€/mois** qui sera révisable chaque année à la date anniversaire du contrat en fonction de la valeur de l'indice de référence des loyers.

Subventions 2025 (DE 2025 059)

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil les demandes de subvention pour 2025 déposées en Mairie par les associations, comme suit :

- Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Champsaur et Valgaudemar
- Association les Hauts Chat'lpins.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- D'ATTRIBUER les subventions suivantes pour l'année 2025 :

- Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Champsaur et Valgaudemar : 250 €
- Association les Hauts Chat'lpins: 250 €

Achat d'une parcelle et signature d'une convention tripartite (DE 2025 060)

Dans le cadre d'une implantation de moloks au niveau du hameau de la Fare, d'un besoin de création de parking au niveau du cimetière et afin de prévoir une réserve foncière pour un futur agrandissement de ce dernier, il a été recherché un terrain répondant à l'ensemble de ces besoins d'utilité publique.

Un rapprochement a été fait avec Mme Henry, propriétaire de la parcelle B736 d'une superficie de 2480m² et un accord a été trouvé pour que la commune devienne propriétaire de cette parcelle au prix net de 1500€, frais de notaire et géomètre à la charge de la commune.

Ce dossier nécessite entre temps la signature d'une convention tripartite entre la communauté de communes, le Maire et la propriétaire, afin d'être autorisé à la pose immédiate de colonnes de tri sélectif sur la parcelle le temps de la finalisation de la vente.

Par ailleurs, il nous faut délibérer sur l'autorisation d'achat du terrain et de la signature de tous actes notamment notariés venant se grever à la bonne réalisation de la vente.

Demande de subvention voirie communale 2025 au Conseil Départemental (DE 2025 062)

Monsieur le Maire rappelle que l'état des voies communales s'est dégradé, que depuis plusieurs années aucun entretien sur celles-ci n'a été fait.

Pour garantir la sécurité des usagers, il devient nécessaire de faire des travaux de réfection de voirie.

Suite à la réunion avec les conseillers départementaux et les élus des communes du canton, la commune de la Fare s'est vue attribuer une subvention pour la réfection de voirie dans le cadre du programme « voirie communale 2025 ».

La subvention s'élève à 9625 euros hors-taxes, soit 55 % du montant de travaux subventionnables de 17 500 euros hors taxes.

Pas de questions diverses

Fin de séance : 19h00